

Chambre de commerce
et d'industries de
Trois-Rivières



MÉMOIRE SUR LA MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE
STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA
CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2

PRÉSENTÉ PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
DE TROIS-RIVIÈRES

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Décembre 2004

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES

168 BONAVENTURE, C.P. 1045, TROIS-RIVIÈRES, (QUÉBEC) G9A 5K4

Téléphone : (819) 375-9628

Télécopieur : (819) 375-9083

Courriel claude.durand@ccdr.com

Site web : www.ccdr.com

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES
PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Avec ses quelques 800 membres, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est l'une des dix plus grandes Chambres au Québec. Elle est aussi considérée comme l'une des plus actives et des plus dynamiques, autant par le nombre des ses activités, que par son rôle d'acteur et d'animateur du milieu socio-économique.

NOTRE MISSION :

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est un organisme associatif qui participe activement au développement socio-économique, tout en rendant des services à ses membres et en leur assurant des avantages en échange de leur adhésion.

NOTRE MANDAT :

Les avantages et services offerts par la Chambre sont constitués notamment et non limitativement de l'obligation d'être un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour la communauté des affaires, de fournir des informations pertinentes à la connaissance du milieu, d'être représentative, adéquatement et démocratiquement, de ses membres dans des dossiers où la position du milieu doit être connue.

La Chambre doit être en lien avec les décideurs du secteur privé ou public afin d'initier, de réaliser et/ou de supporter des activités, des programmes, des projets et des dossiers bénéfiques pour Trois-Rivières. Elle doit jouer un rôle de rassembleur afin de concilier les forces vives du milieu dans le meilleur intérêt d'un développement régional vigoureux et exercer un leadership dans les dossiers où les intérêts de ses membres sont concernés.

En regardant un peu en arrière, on découvre que la Chambre de commerce est de fait intimement liée au développement de la Ville de Trois Rivières et de la région.

Principaux dossiers réalisés et/ou traités par la Chambre depuis 1881:

- Pont Laviolette
- Manoir Boucher-de-Niverville
- Bureau touristique
- Réalisation du site du Parc portuaire
- Aéroport de Trois-Rivières
- L'Exposition agricole de Trois-Rivières
- Fêtes du tricentenaire de la ville de Trois-Rivières
- Rénovation du barrage La Gabelle
- Prolongement de la 55, de l'autoroute 40
- Abolition de la taxe sur la machinerie
- Parc historique des Forges du Saint-Maurice
- Dossier Bellefeuille/Des Récollets
- Dossier rue St-Joseph
- Corporation de l'île St-Quentin
- Mise sur pied du SEEI (Service d'expansion)
- Venu du M/S Jacques Cartier
- Agrandissement du Palais de Justice
- Implantation du Centre de communication à T.R.
- Les fusions municipales
- Le Grand Prix de Trois-Rivières
- L'hippodrome de Trois-Rivières

PRÉAMBULE ET MISE EN CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Les opinions exprimées par la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières ne peuvent en aucun cas être considérées comme des avis d'experts spécialisés dans le domaine environnemental ou dans le domaine de l'énergie nucléaire. En vertu de ce fait, la Chambre avait considéré s'abstenir de participer aux audiences publiques. Toutefois, en raison des impacts économiques majeurs de ce projet et des préoccupations exprimées par plusieurs de ses membres, la Chambre trouve valable et pertinent de faire entendre sa voix à titre d'acteur économique et de représentant de son milieu des affaires.

L'intervention de la Chambre se fait avec la légitimité qui appartient à l'ensemble de la population de s'exprimer lors des audiences publiques et en respect de toutes autres opinions émises par des organismes ou des particuliers.

Le regard de la Chambre se porte plus particulièrement sur les impacts économiques liés à l'activité actuelle de Gentilly 2 et sur ceux qui pourraient découler de la modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de la réfection de la centrale, afin de prolonger son exploitation jusqu'en 2035 plutôt qu'en 2010.

Également, il nous apparaît important de souligner la portée de notre intervention. La Chambre ne se prononce pas sur l'implantation d'un nouveau projet ou sur l'utilisation d'une nouvelle technologie, mais bien sur la continuité possible des opérations de la centrale de Gentilly, laquelle est en service depuis plus de 21 ans dans notre région.

LA SITUATION ACTUELLE
UNE PORTÉE RÉGIONALE
UNE VISION RÉGIONALE

Dans la présentation de ce mémoire, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières met de l'avant la notion de vision régionale. Trop souvent, la barrière géographique du Fleuve St-Laurent en ce qui concerne les dossiers et préoccupations de la Rive-Sud et tout simplement les limites géographiques de la Ville de Trois-Rivières font en sorte qu'on assiste au syndrome *Pas dans ma cours*, mais en version inversée, c'est-à-dire *Si ce n'est pas dans ma cour, je suis moins concerné*. C'est malheureusement trop souvent le cas pour Trois-Rivières mais, aussi pour les localités voisines lorsque vient le temps d'analyser l'impact d'un projet. Cette philosophie conduit inévitablement à une gestion des dossiers et des priorités en silos.

En 2004, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières affirme haut et fort qu'il est temps de changer les mentalités et de parler de collaboration régionale plutôt que de compétition régionale. En ce qui concerne plus spécifiquement le dossier des installations de stockage des déchets radioactifs et la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly 2, nous partageons le même fleuve, le même environnement, les mêmes préoccupations, mais nous partageons également les retombées économiques liées à ce dossier.

Actuellement, le nombre d'employés travaillant à la centrale s'élève à 790 personnes, soit 684 employés permanents et 106 employés temporaires. On estime les retombées économiques directes découlant de l'exploitation de Gentilly 2 à quelques 100 millions de dollars annuellement en salaires et 13 millions en achats de biens et de services en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Dans les faits, la centrale Gentilly 2 se classe au troisième rang des employeurs les plus importants derrière Kruger et L'Aluminerie de Bécancour. Environ 80% de la masse salariale est versée à des employés résidants dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. De ce nombre, près de la moitié, vivent à Trois-Rivières. Ces emplois bien rémunérés sont porteurs d'activités économiques locales dans des secteurs comme, le commerce de détail, l'immobilier et le récréo-touristique.

Il ne faut pas oublier également que ces employés ont, dans une large part des familles, leur présence active sur notre territoire contribue au maintien de notre tissu social et économique. Leurs enfants fréquentent les établissements scolaires des différents niveaux et apprennent à vivre en région en développant un sentiment d'appartenance qui peut contribuer, nous le croyons, à retenir ces jeunes chez nous une fois leurs études terminées.

Le développement de l'expertise liée à l'énergie nucléaire contribue à l'avancement des grands centres de recherche comme l'Institut de génie nucléaire de Montréal et du Laboratoire de radioécologie de L'Université Laval, mais apportent également des débouchés régionaux forts intéressants en matière de formation et de qualification.

L'Université du Québec à Trois-Rivières et le CEGEP de Trois-Rivières sont des partenaires de formation pour certains secteurs d'activités. Gentilly 2 reçoit fréquemment des équipes venues de l'étranger qui font appel à l'expertise locale dans le cadre de programmes de formation reliés à l'énergie nucléaire.

Les entreprises de biens et de services qui desservent actuellement Gentilly 2 se partagent des retombées économiques directes de 13 millions par an. Outre cet apport d'argent non négligeable, d'autres effets sont reliés à cette activité économique, comme le développement d'avantages concurrentiels pour les entreprises desservant Gentilly 2 et le maintien d'emplois indirects. En matière d'avantages concurrentiels pour les fournisseurs de la centrale, nous soulignons entre autre l'expertise et la connaissance développées dans le domaine de l'énergie nucléaire et la capacité de rencontrer des normes très élevées de qualité, ce qui est un pré-requis pour transiger avec Gentilly 2.

À ce titre, le secteur des services professionnels notamment celui relié à l'ingénierie ont développé une expertise suffisamment forte pour rencontrer des normes internationales leur permettant de se positionner sur des contrats à l'étranger dans ce domaine et dans des champs d'activités secondaires.

Le scénario de fermeture des activités de Gentilly 2 prévue pour 2010, n'est pas à prendre à la légère. Un employeur de cette taille, qui joue également un rôle majeur d'acteur et de partenaire économique est difficilement remplaçable dans des régions comme la Mauricie et

le Centre-du-Québec. Ce rôle s'étend à la Mauricie et au Centre-du-Québec et touche plusieurs secteurs névralgiques.

SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI EN MAURICIE ET POUR LA GRANDE RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

En ce qui concerne plus particulièrement le marché du travail en Mauricie et à Trois-Rivières, la Chambre soumet brièvement la situation suivante tirée d'un bulletin qui analyse brièvement les estimations des principaux indicateurs du marché du travail de la région de la Mauricie pour les trois derniers mois. Les données sont tirées de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

Description du territoire

La région de la Mauricie et la région métropolitaine de Trois-Rivières

Cette région comprend Trois-Rivières, Louiseville, La Tuque et Shawinigan. La région est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent au centre de deux grands pôles économiques soit celui de Québec et de Montréal. La population se concentre à plus de 69 % dans les deux grandes villes fusionnées de Trois-Rivières et de Shawinigan. Finalement, la région métropolitaine de Trois-Rivières représente la plus grande agglomération du territoire avec 137 507 habitants ou près de 50 % de la population régionale excluant la ville de Bécancour avec ses 11 051 habitants en 2001. Deux réserves autochtones occupent également le territoire, soit celles d'Obedjiwan avec une population de 1 666 résidents et de Weymontachi comprenant 1 042 habitants.

La population de la Mauricie représentait lors du dernier recensement de 2001 de Statistique Canada 3,5 % de la population du Québec soit 255 208 personnes. La part relative de la région est en diminution depuis quelques années par rapport à l'ensemble du Québec puisqu'en 1996 elle représentait 3,7 % lors du recensement. La population totale de la Mauricie affiche une baisse de 2,3 % entre 1996 et 2001; même si la population canadienne a augmenté de 4,0 % au cours de cette période tandis que celle du Québec a également connu une hausse de 1,4 %.

Les données sur l'enquête de la population active indiquent que le nombre de personnes occupées s'effrite depuis un an. En effet, le nombre de personnes à l'emploi diminue pour un douzième mois consécutif. Pour le mois d'octobre dernier, 117 700 personnes occupaient un emploi dans la région comparativement à 117 800 un an plus tôt, soit à peine une centaine d'emplois de moins. Il est important de mentionner que les pertes d'emplois se replient depuis le mois de juin dernier. Et un autre aspect positif est la remontée de 5,0 % des emplois à temps plein et un recul de plus de 20,0 % des emplois à temps partiel lors du derniers mois d'octobre comparativement au mois d'octobre 2003.

Chômeurs/chômeuses

Diminution des chercheurs d'emploi

Le nombre de chômeurs affiche un recul de 10,5 % au mois d'octobre 2004 par rapport au même mois de l'année dernière. Au cours du mois à l'étude, 12 800 personnes cherchaient de l'emploi dans la région comparativement à 14 300 un an plus tôt. Même si ce résultat semble positif, la diminution du nombre de chômeurs ne vient pas augmenter le nombre de personnes occupées mais gonfler les rangs de la population inactive. Le taux de chômage perd un point de pourcentage par cette conjoncture et affiche pour octobre 2004, 9,8 %.

La région métropolitaine de recensement Trois-Rivières

Faible recul

La région métropolitaine de recensement Trois-Rivières (RMR) indique des résultats comparables à l'ensemble de la région. La population active glisse à 72 400 actifs soit une perte de 1 400 personnes pour le mois d'octobre dernier. Le nombre de personnes occupées suit la même tendance avec un recul de 900 emplois pour la même période alors que 64 500 individus occupaient un emploi sur le territoire de la RMR de Trois-Rivières. Avec ce résultat, le nombre de chômeurs subit également une chute de 600 personnes qui affecte le taux de chômage à la baisse avec une perte de 0,6 point de pourcentage à 10,9 %. Malgré ce repli du taux de chômage, la RMR de Trois-Rivières figure toujours au premier de la RMR ayant le taux de chômage le plus élevé au pays avec 10,9 % suivi de celle de Saguenay avec un taux de 10,4 %.

LE PROJET DE MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET
DE LA RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY
LES IMPACTS SUR NOTRE ÉCONOMIE

Les retombées directes liées au projet de réfection et de modification des installations de stockage

Le projet à l'étude actuellement concernant la Centrale nucléaire de Gentilly générera des retombées économiques régionales directes de plus de 313 millions de dollars. Par dépenses directes, on entend spécifiquement les salaires versés à des professionnels spécialisés et des travailleurs non spécialisés, comme des ingénieurs, des arpenteurs géomètres, des travailleurs de la construction, des opérateurs de machinerie, des électriciens et des mécaniciens, des travailleurs de l'acier et du béton et plusieurs autres. Également, les dépenses directes comprennent les achats de biens et de services qui seront nécessaires pour réaliser la construction des installations de stockage et la réfection de la centrale. Ces biens et services sont principalement liés aux travaux d'excavation, de remblayage, de compactage et de bétonnage.

Les impacts économiques liés à la poursuite de l'exploitation de Gentilly 2

L'activité sera comparable à l'exploitation actuelle et les impacts économiques seront de l'ordre de ceux générés par l'exploitation actuelle soit 113 M \$ en salaires et en achats de biens et de services par an injecté dans l'économie régionale et ce jusqu'en 2035.

L'impact global sur l'économie régionale

L'impact économique de l'ensemble du dossier actuel et futur de Gentilly 2 est énorme pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Partout les observateurs économiques s'entendent sur différents facteurs nécessaires pour assurer vigueur et dynamisme. Ces conditions incluent notamment l'innovation et la productivité c'est-à-dire le savoir, l'accroissement de l'innovation lié à la recherche et à la capacité de performer sur les marchés mondiaux et pour les régions, le pouvoir d'assurer leur avenir.

La capacité pour une région d'assurer son avenir repose entre autres choses sur l'accroissement de la richesse, le développement de pôles d'excellence, sa capacité de faire face dans un contexte de mondialisation et sur la vigueur de ses acteurs économiques. Bien sûr, l'État doit favoriser l'émergence de réseaux et de programmes pour les entrepreneurs,

mais, nous le savons fort bien, l'émergence de nouveaux projets porteurs est difficile et les retombées économiques en résultant ne se concrétisent pas à court terme. C'est pourquoi, une région comme la nôtre doit consolider ces acquis et favoriser par tous les moyens possibles la rétention des emplois, le développement d'entreprises existantes et l'accroissement du savoir.

Il nous semble réaliste de considérer que l'exploitation actuelle de Gentilly 2 et le projet de modifications de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale rencontrent ces enjeux. La Chambre ne peut juger adéquatement des risques réels en matière d'impact environnemental et de sécurité. Ce débat et la décision finale appartiendra aux autorités en la matière. Cependant lorsqu'on discute d'énergie nucléaire certains points ont retenu notre attention :

- On exploite l'énergie nucléaire au Canada depuis près d'un demi-siècle et cette exploitation sert uniquement à des fins pacifiques comme la production d'électricité, la médecine, l'agriculture et la recherche.
- En 2004, on compte 22 réacteurs Candu au pays qui produisent environ 16% de l'électricité du pays.
- En Ontario, 45% de l'électricité est produite grâce à l'énergie nucléaire.
- En dehors des centrales hydro-électriques, l'énergie nucléaire est la seule source de production d'électricité à grande échelle qui n'émet pas de gaz à effets de serre responsables du réchauffement planétaire.
- Depuis que l'énergie nucléaire est utilisée au Canada, aucune fuite de rayonnement d'une centrale nucléaire ou d'une installation de stockage des déchets n'a été enregistrée.
- Le point de départ de la médecine nucléaire dans le monde se trouve essentiellement au Canada et l'infrastructure nucléaire est essentielle à l'approvisionnement mondial en radio-isotopes (diagnostic médical et traitements anti-cancer).

En vertu des considérations ci-haut énoncées et sous réserve que le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly reçoive l'aval des autorités compétentes chargées d'examiner plus particulièrement l'atténuation des risques, les mesures de sécurité, l'impact sur l'environnement et la santé de la population, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières se déclare favorable à ce projet.